



**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
VILLE DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST RICHARD**

DATE : 1^{er} octobre 2018

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Anita Savoie Robichaud, Marie-Lou Noël, Percy Mallet, Patrice-Éloi Mallet, Rémi Hébert et Elise Roussel.

ABSENTS : Brigitte Mazerolle Arseneau et Kassim Doumbia

PUBLIC : 17 personnes et deux membres des médias (Acadie Nouvelle et CKRO).

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19 h.

2. Divulgarion de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est divulgué.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux

a. Réunion ordinaire du 4 septembre 2018

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 4 septembre 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. Réunion extraordinaire du 18 septembre 2018

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Rémi Hébert que le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 18 septembre 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi des procès-verbaux

Tous les suivis ont été faits.

6. Correspondance

(a) La greffière fait état de l'information contenue dans le rapport des permis octroyés par la Commission des services régionaux P.A pour le mois de septembre 2018.

7. Rapport des comités

a) Développement communautaire

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet procède à la lecture de son rapport pour le comité du développement communautaire et dépose son rapport.

b) Infrastructures

Le conseiller Percy Mallet procède à la lecture de son rapport pour le comité d'Infrastructures et dépose son rapport.

VILLE DE SHIPPAGAN

Anita Savoie Robichaud MAIRE
Elise Roussel GREFFIER

8. Affaires nouvelles

(a) Résolution : Contribution financière Salon du livre Péninsule acadienne

L'entente de partenariat entre le Salon du livre de la Péninsule acadienne et la Ville de Shippagan est échue depuis le 1^{er} janvier 2018. L'organisme propose une nouvelle entente d'une durée de 5 ans débutant en 2018 incluant une contribution financière de 12 500\$ par année, une participation en nature idem à la dernière entente et une visibilité exceptionnelle pour la Ville de Shippagan. Il est donc proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Percy Mallet que la Ville signe l'entente de partenariat avec le Salon du livre de la Péninsule acadienne pour l'année 2018 au montant de 7 500\$ et par la suite à raison de 12 500\$ par année de 2019 à 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(b) Résolution : Contribution au fonds de capital Piscine régionale

Considérant les défis financiers que subit la Piscine régionale depuis quelques années ainsi que les ententes qui nous lient avec cet organisme, il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la municipalité accepte d'octroyer au fonds de capital de la Piscine régionale de Shippagan un montant de 10 000\$ par année pour une période de dix (10) ans débutant en 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(c) Résolution : Augmentation des tarifs à l'aréna à partir du 1^{er} octobre 2018

Considérant que les coûts d'opération de l'aréna augmentent chaque année, il est recommandé d'effectuer les changements suivants :

- Hockey mineur 95\$/h, soit une augmentation de 5\$/h.
- Patinage artistique 95\$/h, soit une augmentation de 15\$/h.
- Inter-scolaire 105\$/h, soit une augmentation de 5\$/h.
- Hockey adulte 170\$/h, soit une augmentation de 10\$/h.
- Senior 170\$/h, soit une augmentation de 10\$/h.

Il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Percy Mallet d'autoriser la municipalité à effectuer les augmentations de tarifs à l'aréna à partir du 1^{er} octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(d) Résolution : Membres votants à l'Assemblée générale annuelle de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB)

Le 29^e Congrès annuel de l'AFMNB se tiendra à Balmoral les 12, 13 et 14 octobre 2018 et la municipalité doit mandater 2 délégués à titre de membres votants. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que l'on mandate la maire Anita Savoie Robichaud et la conseillère Marie-Lou Noël à titre de membre votant à la 29^e Assemblée annuelle de l'AFMNB.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(e) Résolution : Plan quinquennal 2019-2023 (routes désignées)

Un plan quinquennal pour les années 2019 – 2023 a été préparé pour l'amélioration des routes désignées provinciales à l'intérieur des limites de la Ville de Shippagan au montant de 36 000 \$ pour 2019, 230 000 \$ pour 2020, 18 000 \$ pour 2021, 210 000 \$ pour 2022 et 260 000 \$ pour 2023. Il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé de Patrice-Éloi Mallet que la Ville de Shippagan soumette le plan quinquennal tel que préparé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SHIPPAGAN

Anita Savoie Robichaud MAIRE
Élise Roussel GREFFIER

(f) Mandat à l'ingénieur pour la création du cahier des normes minimales de construction des rues et des systèmes d'égouts sanitaires et pluviaux

Considérant que la Ville de Shippagan est en processus de modernisation de son arrêté de lotissement, il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël d'octroyer le mandat à l'ingénieur de la ville pour la création du cahier des normes minimales de construction des rues et des systèmes d'égouts sanitaires et pluviaux qui servira de cahier de référence pour le nouvel arrêté de lotissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(g) Choix de consultant pour le projet Halte touristique

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le contrat pour l'étude de faisabilité et de viabilité pour le projet Halte touristique soit octroyé au plus bas soumissionnaire, soit à CORBO Génie Conseil pour la somme de 43 505 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Proclamation de la Semaine du mieux-être

10. Mot de la maire

La maire fait la lecture de son rapport.

11. Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 19h35.

12. Parole au public

La maire donne la parole au public.

VILLE DE SHIPPAGAN

Patrice-Éloi Mallet MAIRE
Elise Roussel GREFFIER